



Mairie d'Amayé
sur Orne

La Gazette d'Amayé

N°36

GAZETTE SPECIALE BUDGET

Je vous propose de découvrir dans cette gazette les résultats financiers de l'exercice 2016, le budget prévisionnel de l'année 2017, ainsi que le détail des investissements prévus.

L'exercice 2016 s'est clôturé par un excédent de fonctionnement de **173 377,94 €** et un résultat d'investissement de **- 31 457,70 €**. Le conseil municipal, lors de sa séance du 5 avril dernier, a affecté la somme de **31 457,70 €** en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement antérieur et reporté le solde soit **141 920,24 €** en section de fonctionnement sur le budget prévisionnel 2017.

Le conseil municipal a décidé de reconduire en 2017 les taux d'imposition 2016 : taxe d'habitation 18,54 % ; foncier bâti 22,24 % ; foncier non bâti 52,55 %.

Un paramètre ayant une incidence financière sur le budget est à soulever : une baisse sensible des effectifs scolaires (115 élèves contre 131 en septembre 2016) avec une fermeture de classe à la rentrée prochaine, provoquera une augmentation du coût par élève (les frais fixes restant quasiment identiques) pour les frais de scolarité, la garderie, la cantine, les activités périscolaires. Cependant, l'arrivée de nouveaux habitants en fin d'année permettra de retrouver un effectif en augmentation à la rentrée 2018.

Quelques chiffres concernant l'année scolaire 2015/2016 (l'année 2016/2017 n'étant pas encore terminée) :

- ◆ effectif septembre 2015 : 130 enfants
- ◆ dépenses communes école maternelle et élémentaire (fournitures, personnel, entretien, eau, électricité, téléphone, pharmacie, bâtiments, matériel sportif, activités périscolaires) **34 265,01 €**
- ◆ spécifiques école maternelle (personnel, crédit Noël, divers) **68 941,71 €**
- ◆ spécifiques école élémentaire (transport, crédit Noël, livres fichiers, personnel, piscine) **33 213 €**

Ces dépenses représentent un coût de **1 830,44 €** par enfant de maternelle s'expliquant principalement par la présence d'un agent territorial spécialisé école maternelle (ATSEM) à temps complet dans chaque classe et employé par la commune, et de **649,78 €** par enfant d'élémentaire soit un total de dépenses de **136 419,72 €** (diminuée d'une participation de Maizet de 32 786 € au prorata du nombre d'enfants scolarisés) auxquelles s'ajoutent un déficit de la cantine de **30 877,47 €** et de la garderie de **1 071,10 €** **soit un total pour la commune de 135 582,29 €** (16,5% du budget de fonctionnement).

Bonne lecture.



Martine DELAUNAY
Adjointe en charge des finances

EMPLOI
SAISONNIER

La commune recrutera pour la période d'été du 3 juillet au 24 août, jeunes gens (filles ou garçons) de la commune, âgés entre 16 ans et 20 ans pour remplacement d'été aux services espaces verts de la commune à raison de 24 heures/semaine du lundi au jeudi, afin de les sensibiliser à leur commune et leur permettre d'accéder à un premier emploi d'été.

Ces emplois saisonniers s'effectueront par période de 2 semaines. Les tâches seront les suivantes : tonte, désherbage, arrosage, balayage, entretien sur le territoire de la commune.

Merci de bien vouloir adresser vos CV et lettre de motivation en mairie avant le 2 juin 2017.

BUDGET 2016
PREVISIONS 2017

| FONCTIONNEMENT DEPENSES | Budget voté en 2016 | Réalisé en 2016 | Budget voté en 2017 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| Charges à caractère général : entretien bâtiments, repas cantine, eau, électricité, combustibles, fournitures administratives et scolaires... | 206 000,00 € | 166 037,36 € | 224 000,00 € |
| Frais de personnel : salaires et charges | 344 000,00 € | 339 885,85 € | 340 000,00 € |
| Autres charges de gestion courante : indemnités élus, contributions syndicats, enfouissement de réseaux, subventions associations | 137 000,00 € | 90 780,81 € | 132 000,00 € |
| Charges financières : intérêts de la dette | 29 700,00 € | 28 033,35 € | 27 100,00 € |
| Atténuation de produits : fonds national de garantie | 49 300,00 € | 48 322,00 € | 49 000,00 € |
| Dépenses imprévues | 3 984,73 € | | 4 857,70 € |
| Réserve pour virement à la section d'investissement | 52 015,27 € | | 68 542,30 € |
| Charges exceptionnelles : (titres annulés) | | | 1 500,00 € |
| TOTAL | 822 000,00 € | 673 059,37 € | 847 000,00 € |

Quelques dépenses prévues en 2016, notamment l'enfouissement de réseaux (Grande Rue) et l'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques n'ayant été réalisés que tardivement dans l'année, n'ont été réglées que début 2017 ce qui explique la différence entre la prévision et la réalisation, les sommes correspondantes sont donc reconduites sur le budget 2017.

Les dépenses en 2016 ont été gérées de façon rigoureuse ce qui a permis de dépenser moins que les prévisions budgétaires.

Pour 2017 de gros travaux sur la toiture de l'église (19 300 €), celle de l'école et de la Maison des Tilleuls génèrent une dépense importante en entretien de bâtiments et explique l'augmentation de ce chapitre.

| FONCTIONNEMENT RECETTES | Budget voté en 2016 | Réalisé en 2016 | Budget voté en 2017 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Atténuations de charges : remboursement sur rémunérations | 8 781,88 € | 17 358,47 € | 1 079,76 € |
| Produits des services : concessions, repas cantine, garderie, locations (poste, logement école, salle) | 114 000,00 € | 108 898,70 € | 101 000,00 € |
| Impôts et taxes : taxes d'habitation, taxes foncières (bâti et non bâti), taxes droit de mutation... | 343 000,00 € | 355 636,91 € | 358 000,00 € |
| Dotations et subventions : Etat et autres collectivités | 251 000,00 € | 256 810,91 € | 245 000,00 € |
| Produits exceptionnels : (remboursement assurance sinistre) | | 2 514,20 € | |
| Résultat reporté de l'exercice précédent | 105 218,12 € | 105 218,12 € | 141 920,24 € |
| TOTAL | 822 000,00 € | 846 437,31 € | 847 000,00 € |

En ce qui concerne les recettes 2016, nous avons perçu un remboursement sur rémunérations pour un agent arrêté plusieurs mois. Cet agent a été remplacé, ce qui a occasionné des dépenses supplémentaires en charges de personnel.

La dotation forfaitaire de l'Etat diminue cette année encore de 14 000 €.

En 2012 la dotation était de 157 483 € alors qu'en 2017 nous percevons 111 108 € soit une perte de **46 375 €** sur **5 ans**, ce qui explique les difficultés des communes à faire face à leurs dépenses et leur difficulté à investir.

| INVESTISSEMENT DEPENSES | Budget voté en 2016 | Réalisé en 2016 | Budget voté en 2017 |
|---|----------------------------|------------------------|----------------------------|
| Déficit antérieur reporté | 25 202,73 € | 25 202,73 € | 31 457,70 € |
| Dépenses imprévues | 4 437,27 € | | 4 542,30 € |
| Remboursement d'emprunts (capital) | 24 000,00 € | 18 733,81 € | 20 300,00 € |
| Immobilisations incorporelles (révision PLU) | 17 600,00 € | 11 397,00 € | 17 000,00 € |
| Subvention d'équipement | | | 6 700,00 € |
| Immobilisations corporelles (travaux, construction, acquisitions) | 222 760,00 € | 59 937,00 € | 103 000,00 € |
| TOTAL | 294 000,00 € | 115 270,54 € | 183 000,00 € |

En 2016 ont été réalisés les travaux et acquisitions suivants :

| | |
|--|-------------|
| Remplacement de la chaudière de l'école | 12 230,35 € |
| Création d'un réseau pluvial (Grande Rue) | 22 031,76 € |
| Remplacement du tracteur tondeuse | 15 642,00 € |
| Achat d'un lave-vaisselle (salle communale) | 3 988,70 € |
| Achat d'une cuve de stockage fioul (ateliers) | 1 193,36 € |
| Remplacement du parc informatique de la mairie | 3 570,14 € |

Seule l'acquisition du local commercial n'a pas été réalisée.

En 2017 sont prévus :

| | |
|--|-------------|
| Réalisation du PLU | 17 000,00 € |
| Subvention part télécom effacement réseaux | 6 700,00 € |
| Aménagements Maison des Tilleuls | 25 000,00 € |
| Réseaux électrification | 3 000,00 € |
| City-stade | 69 000,00 € |
| Ordinateurs école | 1 000,00 € |
| Achats divers (taille haie, nettoyeur HP...) | 5 000,00 € |

| INVESTISSEMENT RECETTES | Budget voté en 2016 | Réalisé en 2016 | Budget voté en 2017 |
|---|----------------------------|------------------------|----------------------------|
| Virement de la section de fonctionnement | 52 015,27 € | | 68 542,30 € |
| Produit des cessions : vente de terrain | | | 25 000,00 € |
| Dotations fonds divers : fctva, taxe d'aménagement, excédent capitalisé) | 73 684,73 € | 76 454,70 € | 61 957,70 € |
| Subventions d'investissement | 7 300,00 € | 7 358,14 € | 27 000,00 € |
| Emprunt et dépôt cautionnement | 161 000,00 € | | 500,00 € |
| TOTAL | 294 000,00 € | 83 812,84 € | 183 000,00 € |

L'emprunt non réalisé en 2016 est celui qui était prévu pour l'acquisition du local commercial.

Pour 2017, il a été décidé par le conseil municipal de vendre la parcelle de terrain inutilisée derrière la Maison des Tilleuls (25 000 €) afin de financer la réalisation d'aménagements devant et dans la Maison des Tilleuls.

Il sera réalisé un city-stade au terrain de sports utilisé en priorité par l'école pour ses activités sportives, et accessible à tous, il est financé à 50 % par des subventions (27 000 €) le solde par des fonds propres.



L'Association les Jeunes d'Amayé



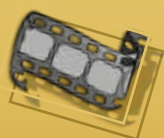
Vendredi 23 juin 2017

À 19 heures au Stade de foot

Programme : concert, feu

Restauration : apportez votre pique-nique !
des barbecues seront mis à votre disposition

Buvette sur place



Expo'osons



Vous avez un talent artistique (peintures, photos, sculptures...), vous êtes collectionneur, vous avez envie de partager, inscrivez-vous à Expo'osons au 02.31.80.54.49 à la mairie.

Si vous êtes assez nombreux, la 4ème édition pourrait se faire à la salle communale les **28 et 29 octobre** prochains.

Marc BOILAY



Eclairage public

Pour des raisons d'économie et d'impact environnemental, après consultation des élus, il a été décidé d'éteindre tout l'ensemble de l'éclairage public de la Grande Rue et Rue du Pont du Coudray entre 0 h et 6 h à partir de juin prochain.



Dégradations

Coffret défibrillateur : coût 609,60 €

Le Pédalo-Bistro !

C'est avec son triporteur professionnel « Le Pédalo-Bistro » que Madame GAINARD Beate, domiciliée à Amayé sur Orne, traverse notre village.

« Le Pédalo-Bistro » propose un mini ravitaillement en boissons fraîches sans alcool ou chaudes – des glaces – des goûters – sans oublier le jus d'orange pressé.

A ce jour, « Le Pédalo-Bistro » a obtenu un emplacement par la mairie de Caen à la Prairie le dimanche matin.

Bientôt un emplacement sera attribué sur le parking d'accès à la voie verte au niveau de la commune de Maizet le samedi ou dimanche après-midi.

« Le Pédalo-Bistro » remercie toutes les personnes qui lui ont déjà fait confiance et particulièrement pour les autorisations, le Conseil Départemental, la ville de Caen ainsi que la commune de Maizet et ses représentants avec l'appui de la mairie d'Amayé sur Orne.



Bonne promenade sur la voie verte.




AMAYÉ SUR ORNE est équipée d'une borne de recharge électrique située sur le parking de l'Eglise




COMMENT ACCÉDER AU SERVICE MOBISDEC ?

- VOUS AVEZ UN COMPTE MOBISDEC**
Sur la borne, vous payez la charge avec un des 2 accès fournis : le badge MobisDEC ou le sans contact NFC via Smartphone.
Si vous êtes abonné, vous bénéficiez de tarifs préférentiels.
- VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE**
Devant la borne, vous pouvez payer la charge par carte bancaire via serveur vocal interactif en appelant le 0 806 80 07 97 (prix d'un appel local). Des terminaux de paiement par carte bancaire seront très prochainement disponibles sur les bornes MobisDEC.

Pour vous abonner et connaître les tarifs
mobis SDEC :
www.mobisdec.fr

+ mobi SDEC est facile d'utilisation, il suffit de brancher le câble fourni avec votre véhicule à une des prises de la borne.

+ mobi SDEC est un service très accessible, à un coût modéré.

+ mobi SDEC peut alimenter 2 véhicules en même temps.

LANCER UNE CHARGE

● LA BORNE EST DISPONIBLE

- 1  **INSÉREZ-VOUS** le badge MobisDEC ou le sans contact NFC dans la borne.
- 2  **BRANCHEZ VOTRE VÉHICULE** à la borne et appuyez sur le bouton de démarrage.

● VOTRE VÉHICULE EST EN CHARGE

● VOUS POUVEZ OUVRIR LA PORTE

COUPER UNE CHARGE

● LA BORNE EST EN CHARGE

- 1  **ENLEVEZ-VOUS** le badge MobisDEC ou le sans contact NFC de la borne.
- 2  **DÉBRANCHEZ VOTRE VÉHICULE** de la borne et appuyez sur le bouton de démarrage.

● LA BORNE EST DISPONIBLE

● VOUS POUVEZ OUVRIR LA PORTE

LANCER UNE CHARGE

● LA BORNE EST DISPONIBLE

Depuis quelques jours on peut voir dans le square situé sur la gauche de la Grande Rue, un bel hôtel à insectes.



Cette réalisation est due à un élève de 3ème professionnelle, dans le secteur de l'aménagement paysager qui avait choisi ce projet, dans le cadre de sa formation en février.



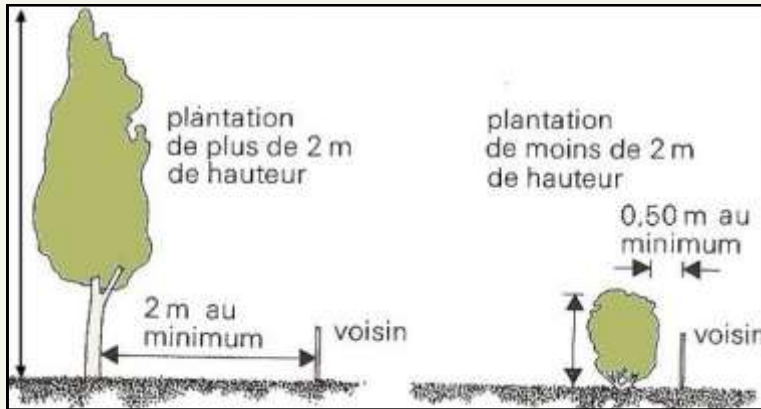
Ce bel hôtel a été érigé en collaboration avec nos agents des services techniques pour un coût d'à peine 30 €.

Bonne idée !

Marc BOILAY

Quelques petits rappels...

Les arbres et arbustes s'ils ont une hauteur supérieure à **2 m** doivent être plantés à une distance minimale de **2 m** de la limite de propriété, si la hauteur est inférieure à **2 m** on retient une distance minimale de 0,50 m (articles 671, 672 et 673 du code civil).



Carte nationale d'identité



Les demandes de carte nationale d'identité sont prises en charge uniquement par les communes disposant d'une station biométrique.

La commune d'Amayé sur Orne n'étant pas équipée, nous vous invitons à vous rapprocher des communes d'EVRECY, THURY-HARCOURT, VERNON, CAEN, AUNAY SUR ODON, IFS.

Vous pouvez également faire une *Pré-demande CNT* en ligne (www.service-public.fr <rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande).

Il faudra ensuite vous rendre en mairie (liste ci-dessus) pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre Pré-demande : il est indispensable à la mairie.

A EVRECY, le dépôt et le retrait des dossiers se font **uniquement sur rendez-vous** :

- du lundi au mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30
 - du jeudi au vendredi de 9h à 11h30
- Contact : Mairie d'Evrecy 02.31.29.33.33



Inscription à l'école maternelle.

Les enfants ayant 3 ans dans l'année 2017 peuvent venir à la mairie pour se faire inscrire pour la prochaine rentrée scolaire (se munir du livret de famille, justificatif de domicile).

Puis les parents seront reçus sur rendez-vous auprès de Madame la Directrice pour l'admission définitive. (se munir du carnet de santé de l'enfant)

Les jeunes élèves pourront assister durant deux heures aux activités dans leur future classe.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi ?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF
CITOYEN
Le processus de citoyenneté



www.defense.gouv.fr/jdc

Renseignements et contacts

- CSN Rennes - Dépt: 44/35/53 - 02.23.44.50.0
- CSN Brest - Dépt: 22/29/56 - 02.98.37.75.58
- CSN Caen - Dépt: 14/50/61 - 02.31.38.47.50
- CSN Angers - Dépt: 37/72/49/85 - 02.44.01.20.50
- CSN Nantes - Dépt: 27/28/76 - 02.32.08.20.40
- CSN Tours - Dépt: 38/73/74 - 02.47.17.21.71

05/2017

Mairie

Accueil par Mmes HOMMET et MICHAULT : lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 - Fax : 02.31.30.22.05 - N° d'urgence : 06 45 17 47 56
Mail : mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)



Comité des Fêtes Sports Loisirs

Le comité des fêtes propose, en complément des activités régulières bien connues des habitants d'Amayé sur Orne, et des communes avoisinantes, des activités complémentaires.

Il a notamment organisé le lundi 10 avril une journée récréative pour les enfants de l'école d'Amayé âgés de 6 à 12 ans. L'encadrement des 40 enfants inscrits, assuré par l'association CREA, s'est articulé autour de deux thèmes : cirque (jonglerie, boule et poutre d'équilibre...) et théâtre (travail d'expression du sentiment, jeux d'improvisations...). Les ateliers se sont déroulés à la salle communale et, pour la pause du midi, le pique-nique s'est fait à la Maison des Tilleuls. Pour clore cette excellente journée, un goûter a été offert aux enfants dans la cour de la Maison des Tilleuls.



Samedi 10 juin 2017

Le voyage aura lieu au Haras du Pin, plus ancien des Haras nationaux français baptisé le « Versailles du cheval », avec au programme :

visite du Haras et du château le matin,
repas,
spectacle équestre l'après-midi.

Tarif : 40 € (adhérents) / 45 € (non adhérents)

Inscriptions jusqu'au 29/05/17



Samedi 1^{er} juillet : Les amateurs de randonnée pourront se retrouver pour la Grande randonnée prévue à la Pointe de Grouin-Cancale et l'Île Besnard : beau circuit physique en perspective !

Samedi 18 novembre : le Comité des Fêtes organisera son 4^{ème} café littéraire, événement culturel devenu incontournable dans notre commune !

Un service de location de vaisselle vous est toujours proposé au tarif de 0,80 € le couvert complet. N'hésitez plus pour vos repas des « beaux jours » !

Contacts :

Mauricette Tallon-Blin, 6 impasse Jacques Prévert, tel : 02.31.26.78.48
Andrée Chable, 21 rue des Pommiers, tel : 02.31.80.42.50
Nadine Lebigot-Boisgontier, 30 rue de la Porte Bleue, tel : 02.31.37.28.91